# DESCRIPTION DU VELOMOTEUR TYPE U 57 C

# Construit par "LA MOTOCONFORT"

16, Rue Lesault - PANTIN (Seine) R. C. Seine 54 B 7009

Marque. - MOTOCONFORT. - Type, U 57 C - Genre. - VELOMOTEUR Nombre de places assises (y compris le conducteur). - 1. - Possibilité d'adapter un tan-sad Nom et adresse du constructeur. — LA MOTOCONFORT, 16, Rue Lesault, PANTIN (Seine).

#### CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

Nombre de roues. - 2.

Roue motrice. - Arrière.

Constitution du cadre. - En tube d'acier soudé.

Roues. — A rayons avec pneumatiques  $18 \times 3$ .

Emplacement et disposition du moteur - A la partie inférieure du cadre.

# 2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement. - 1 m. 30.

Dimensions maxima du véhicule - Longueur totale : 1 m. 97 - Largeur totale : 0 m. 68.

Hauteur libre au-dessus du sol. - 0 m. 14.

Poids du véhicule. - 94 kg.

## 3. - MOTEUR

Type. — A explosion - Cycle à 1 temps - Monocylindrique. - Distribution par soupapes en tête et culbuteurs - Alésage 52 %. - Course 58,8 % - Cylindrée 124 cm² 8.

Taux de compression. - 6,5

Puissance administrative. - 1 CV.

Carburant normalement utilisé. - Essence.

Réservoir de carburant. - En tôle d'acter, soudé, fixé à la partie supérieure du cadre, entre le guidon et la selle, contenance : 11 litres.

Régime de rotation du moteur. - Maximum 5.000 fin . Correspondant au couple maximum 3.500 t/m. Correspondant à la puissance maximum : 5.000 t/m.

Echappement. – Un tube de 32 % de diamètre, de 1 m. environ de longueur, débouche dans un pot cylindrique garni de chicanes en spirale. Les dimensions du pot sont : Diamètre : 75 %, Longueur 650 %. Le volume du système d'échappement est d'environ 2 litres 500. Le bruit produit par le véhicule, mesuré à 10 mètres

de son point de passage est inférieur à 90 phones.

Alimentation du moteur — Carburateur à niveau constant type H 217 commandé par poignée tournante à main droite. Le carburateur est muni d'un filtre d'aspiration.

Allumage - Par volant magnétique haute tension NOVI à avance automatique.

Graissage. - Par circulation d'huile automatique.

Refroidissement. - Par air.

### 4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. — A disques multiples, travaillant dans l'huite, commandé par manette au guidon à main gauche. Boîte de vitesses. — A 4 vitesses, toujours en prise, commandées par sélecteur à double pédale au pied droit. En appuyant sur la pédale avant, on monte la gamme des vitesses, en appuyant sur la pédale arrière, on la descend, le point mort étant obtenu en appuyant à fond sur la pédale arrière.

Démultiplication de la transmission. — Un pignon de 32 dents, solidaire de l'arbre moteur, engrène avec une roue

de 80 dents solidaire de l'arbre de boite de vitesses.

Un pignon de 15 dents, solidaire de l'arbre de sortie de la boite de vitesses, entraîne, par l'intermédiaire d'une chaine à touleaux, une roue de 46 dents, solidaire de la roue arrière.

Combinations de vitesses	Rapports de la boîte	Transmission secondaire	Démultiplication totale
1re	$\frac{80}{32} \times \frac{28}{17} \times \frac{28}{17} = 6,78$	$\frac{46}{15} = 3,06$	20,8
2*	$\frac{80}{32} \times \frac{28}{17} \times \frac{24}{20} = 4,94$	3,06	15,13
3.	$\frac{80}{32} \times \frac{28}{17} \times \frac{20}{25} = 3,29$	3,06	10,07
En prise directe	$\frac{80}{32} = 2.5$	3,06	7.67

Avec des pneumatiques de 18 × 3 (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1 m. 88, au régime du moteur de 1.000 tours/minute), la vitesse atteinte est de :

#### Combinaisons de vitesses

ire Vitesse

20.

30

Prise directe

#### Vitesse en Kilomètres-heure

Km/h. environ

Km/h.

Km/h. Km/h.

5. - SUSPENSION

Avant. - Par fourche télescopique.

Arrière. - Du type à bras oscillant avec amortisseurs hydrauliques.

6. - FREINAGE

Frein avant. - A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 118 %, commandé par un câble et un levier à main droite. Les machoires sont muntes de garnitures en Ferodo, de largeur 25 %. La surface active de l'ensemble des deux garnitures est de 50 cm2.

Frein arrière. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 130 %, commandé à l'avant par le pied gauche, par tringle. Les machoires sont munies de garnitures en Ferodo, de largeur 25 %. La surface active de l'ensemble des deux garnitures est de 60 cm2.

# 7. - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Le volant magnétique alimente sous 6 volts un phare de 180 % de diamètre, monte sur rotule permettant son réglage et comportant : Un feu de route — Un feu de croisement, type agréé sous le numéro ABTP 481.

Hauteur minimum, le véhicule étant à pleine charge : 0 m. 80 Hauteur maximum, le véhicule étant à vide

Un feu de position.

Le volant magnétique alimente, en outre, un seu rouge arrière, situé sur le garde-boue à la hauteur 0 m. 60, avec éclairement de la plaque de police.

Le commutateur est au guidon, à main gauche,

Le véhicule est muni d'un catadioptre, agréé par l'Administration sous le n° TPV 123 et d'un avertisseur sonore agréé sous le nº T.P.A. V.M. 223.

### 8. - DIVERS

Le véhicule comporte un miroir rétroviseur fixe sur le guidon, à gauche.

Le vélomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur le carter gauche moteur, portant la cylindrée, le type, l'année de sortie du moteur et le numéro du moteur dans la série du type.

Le numéro du moteur est, en outre, frappé à l'avant du carter principal moteur et le numéro de la machine sur le cadre, sur le gousset situé à l'avant sous le réservoir avec l'indication du type et encadré du poincon du constructeur. Le vélomoteur est également muni d'une plaque métallique fixée sur la doutite de direction, portant le type, le numéro

de la machine et le numero du moteur. Le numérotage dans la série du type commençe au numéro 905.002.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Constructeur, le 18 Juin 1956, que le véhicule n° 905.002 à moteur n° 857.001 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOCONFORT Type U57 C satisfait aux dispositions des articles 169, 170, et 172 à 183, en ce qui concerne pour l'article 182 l'application de l'article 97 du décret du 10 Juillet 1954 portant réglement général sur la police de la circulation routière (Code de la route) et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé Enregistré sous le No A.A. 337-56 A Paris, le 28 Juin 1956 L'ingénieur en Chef des Mines (Signé : Heliot)

A Paris, le 28 Juin 1956 L'Ingénieur des T.P.E. (Mines) (Signé : Flageolet)

# CERTIFICAT DE CONFORMITE

Je soussigné Madame VINCENT représentante d'ument accréditée de LA MOTOCONFORT, 16, Rue Lesquit, PANTIN (Seine), constructeur, certifie : a) que le véhicule :

- 1 Genre : Vélomoteur.
- 2 Marque: Motoconfort.
- 3 Type: U 57 C
- 4 Nº dans la série du type :

cadre 922895

moteur

- 5 Source d'énergie : Essence
- 5 bis Cylindrée (en cm³) / 124 cm³ 8. 2 ou 4 temps: 4 temps
- 886085

10 Poids à vide : 94 kgs.

- - 11 Poids total autorisé en charge:

du véhicule isolé:

7 Carrosserie:

9 Charge utile:

d'un ensemble:

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines

ant marcel coincourt

6 Puissance administrative: 1 CV.

8 Nombre de places assises (y compris le conducteur):

909 HF54

L'authenticité de ce certificat n'est garantie que s'il porte sur la signature le cachet du modèle ci-FEUILLE contre. MINES

Fait a

(Signature)

to 2011 1460

Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 & 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture